

**STRAELEN (VAN)** (*Victor*), Docteur en sciences naturelles, Professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université de Gand, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Président-fondateur de nombreux instituts et organisations scientifiques et de conservation de la nature. Humaniste passionné de toutes les sciences de la terre, Homme de bien profondément attentif à tous les problèmes humains (Anvers, 14.6.1889 - Ixelles 29.2.1964).

Vouloir enfermer, dans les limites d'une notice de dimensions normales, la personnalité et l'œuvre de Victor Van Straelen, dont tous les aspects brillent comme les multiples facettes d'un diamant merveilleusement taillé, est une gageure. La simple énumération complète des étapes de sa carrière conduirait aux limites de pareille « notice ». Son œuvre on la rencontre, bien vivante, dans de nombreux endroits du globe: en Belgique, en Afrique centrale, aux Galapagos. Et tous ceux qui l'ont connu, qui ont été honorés de son amitié, gardent vivant son souvenir.

Né à Anvers, le 14 juin 1889, Victor Van Straelen est le fils de Camille Van Straelen et d'Elisabeth Rommens. Il épouse, le 7 février 1921 Louise Poirier qui fut pour lui une compagne de vie dont il a dit, dans son discours d'adieu comme directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles le 29 juin 1954: « Homme heureux depuis ma naissance, assisté par une femme qui sourit au matin, en travaillant, je me suis amusé ici comme un dieu dans l'Olympe. » Sa vie est tragiquement endeuillée le 22 juin 1962 par le décès accidentel à l'âge de 36 ans de sa fille unique Elisabeth, disparition qui l'éprouve profondément mais qu'il supporte avec un stoïcisme incomparable. Lorsqu'il s'éteint à Ixelles, le 29 février 1964, à l'âge de 75 ans, au bout d'une vie particulièrement bien remplie, le *Matin* d'Anvers titre avec raison: « La science internationale est en deuil. Avec Victor Van Straelen s'est éteint une des consciences de notre pays. »

Il accomplit les études moyennes à l'Athénée d'Anvers, qu'il termine en 1909 devant le Jury central; élève-assistant en géologie à l'Université libre de Bruxelles en octobre 1912 et assistant en 1914; docteur en sciences naturelles, section chimie, de l'Université libre de Bruxelles, le 20 juillet 1914; fait la première guerre mondiale comme engagé volontaire; docteur en sciences naturelles, section minéralogie et géologie le 20.12.1919; chef des travaux (U.L.B.) en 1922; doctorat spécial en géologie et paléontologie le 24.2.1925; agrégé de l'enseignement supérieur (U.L.B.) le 4.7.1925; est nommé directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique le 17.9.1925 lequel devient, sous sa direction, l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, l'une des institutions de recherches les plus importantes d'Europe; chargé de cours à l'Université de l'Etat à Gand le 31.12.1925; lauréat de l'Académie royale de Belgique, prix Agathon de Potter pour les sciences minéralogiques, en 1925; membre correspondant étranger de la Zoological Society of London depuis 1927; membre du Conseil géologique de Belgique en 1927; membre de la Commission de création du Fonds national de la Recherche scientifique en 1928; membre de la Commission de Zoologie et de Paléozoologie depuis 1928; professeur ordinaire à l'U.L.B. en 1928; le décret constitutif du Parc national Albert date du 9.7.1929, l'installation de ses Commission administrative et Comité de direction du

19.10.1929; Victor Van Straelen fait partie et de la Commission administrative et du Comité de direction dès leur constitution le 27.7.1928; il devient vice-président du Comité de direction le 21.11.1931; il est nommé président de la Commission administrative et du Comité de direction le 26.3.1934, succédant en ces hautes charges au premier président S.A. le Prince Eugène de Ligne remplacé le 21.11.31 par S.A. royale le prince Léopold de Belgique, duc de Brabant; membre de la Commission du F.N.R.S. de 1930 à 1938; élu membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 15.12.1930, il fut nommé membre titulaire le 5 juin 1937 et fut directeur de la Classe des Sciences en 1950; membre du Conseil d'Administration de la Station scientifique de la Jungfrau de 1931 à 1934; membre correspondant étranger de la Geological Society of London depuis 1932; membre de l'Office international pour la protection de la nature en 1933 et président de 1949 à 1956; membre étranger de la Hollandse Maatschappij voor Wetenschappen depuis 1934; président de la Fondation pour favoriser l'Etude scientifique des Parcs nationaux du Congo belge de 1934 à 1956; le décret constitutif de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge date du 26 novembre 1934 et Victor Van Straelen en fut le président depuis la date de création jusqu'au 29 février 1964, jour de sa mort; fondateur et membre de la Commission administrative et du Comité de direction de l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge de 1934 à 1957; donne sa démission de professeur à U.L.B. et est nommé professeur émérite en 1934; professeur ordinaire à l'Université de l'Etat à Gand du 10.10.1936 au 30.6.1959; nommé membre de la Commission permanente de la Chasse et de la Pêche du Ministère des Colonies en 1936; médaille d'or de la Société nationale d'acclimatation de France en 1936; membre associé de l'Institut royal colonial belge le 19 janvier 1936; membre actif de l'Académie royale des Sciences coloniales le 7 avril 1955 dont il fut directeur de la Classe des Sciences naturelles et médicales en 1959; membre correspondant de la Melchior Treubstichting à Buitenzorg (Java) depuis 1937; membre étranger de la Zoological Society of London depuis 1937; membre du Comité scientifique de l'Institut de Sociologie Solvay de 1937 à 1946; nommé membre effectif de la Commission royale des Monuments et des Sites par arrêté royal du 24.11.1937; nommé vice-président du Conseil d'administration de l'Institut maritime d'Ostende en 1937; membre honoraire de la Koninklijk Nederlands Aardrijkskundig Genootschap depuis 1938; membre correspondant de l'Academia Colombiana de Ciencias exactas, físico-químicas y naturales depuis 1940; co-fondateur et président de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères (1943 à 1959), de l'Association Mbizi, du Comité pour la coordination des recherches hydrobiologiques du lac Tanganika, du Comité national des sciences biologiques; cité à l'ordre du jour de l'Armée secrète le 1<sup>er</sup> janvier 1945; membre du Comité d'étude et de la Commission de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale de 1945 à 1954; nommé administrateur de l'I.R.S.I.A. par arrêté du Régent du 3.11.1945 il est appelé à sa vice-présidence dès le 24.1.1946; membre de la Commission pour la Géologie du Ministère des Colonies depuis 1946; membre étranger de la Geological Society of London depuis 1947; membre étranger de la Linnean Society of London depuis 1947; président pour la Carte des Sols de Belgique en 1947; président

du Comité national de Biologie en 1947; membre correspondant étranger de la Société géologique de France depuis 1948; membre du Comité permanent des Congrès internationaux zoologiques depuis 1948; docteur *honoris causa* de l'Université de Caen en 1948; membre de la Stichting tot Internationale Natuurbescherming, Amsterdam depuis 1949; Associate Member of the Society for the Promotion of Nature Reserves, London, depuis 1949; membre étranger de la Société hollandaise des Sciences à Haarlem; membre du Comité de patronage du jardin animé du Cap Ferrat; membre honoraire de la Société linéenne de Normandie; représentant de l'Etat auprès du Syndicat pour l'Etude minière et géologique de la Cuvette centrale congolaise en 1952; membre associé étranger de la Société géologique de France depuis 1953; vice-président de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources depuis 1954; nommé Honorary Trustee of the Uganda National Parks, Entebbe en 1954; membre et vice-président de la Fauna Preservation Society of London depuis 1955; vice-président de la Fauna Society of London en 1956; médaille d'argent Darwin-Wallace décernée par la Linnean Society à l'occasion du centième anniversaire de la communication sur l'évolution des êtres organisés en 1958; membre du Comité de l'UNESCO pour l'étude des régions tropicales humides; président de la Fondation Charles Darwin pour les Galapagos depuis 1959.

L'homme était à proprement parler fascinant et c'est le souvenir ineffaçable qu'il laissa à l'auteur de cette notice dès leur première rencontre en 1948 sur le haut-plateau des Kibara au Katanga. Doué d'un organisme robuste, d'une santé qui semblait ignorer la fatigue, il alliait à l'amour de l'action une intelligence et une vigueur morale exceptionnelles. Esprit critique clairvoyant, d'une intégrité intellectuelle et d'une objectivité parfaites, il était sensible et généreux, même s'il n'extériorisait pas toujours ses sentiments. Conteur savant, servi par une mémoire extraordinaire, il exerçait un grand ascendant sur tous ceux qui l'approchaient. Sa fréquentation était un stimulant pour ceux qui travaillent sous ses ordres; il était pour eux un « Patron » qui, exigeant et ne souffrant rien d'incomplet, voyait toujours juste, grand et loin. Partout il a suscité et encouragé les vocations, conseillant et s'intéressant au travail de tous ses collaborateurs, restant dans l'ombre pour les pousser devant. Grand organisateur et grand éducateur, dirigeant tout avec fougue, respectueux de la tradition et du moindre souvenir, pèlerin de la libre pensée mais sans sectarisme, il s'était acquis l'amitié de bien des missionnaires du Congo dont il admirait et soutenait l'œuvre. Il n'a jamais manqué de secourir discrètement l'infortune et pendant l'occupation germanique de la seconde guerre mondiale il fut un bienfaiteur pour les membres de son personnel durement éprouvés par l'occupation. Profondément humain, habile diplomate, il admettait la libre discussion et les opinions les plus divergentes. Il restait ferme dans ses amitiés comme dans ses inimitiés. Internationaliste convaincu, il maniait avec aisance toutes les grandes langues occidentales. Dès son jeune âge il était un citoyen du monde se trouvant à l'aise aussi bien devant un financier américain que devant un aristocrate britannique, devant un chef coutumier africain ou un naturaliste soviétique, des politiciens d'Amérique latine ou d'Indonésie dont il parlait également la langue. Il se créa ainsi de solides amitiés dans le monde entier.

Dans l'activité si complexe de Victor Van

Straelen, on a écrit de lui qu'il fut un des derniers encyclopédistes, on distingue deux grandes lignes directrices: la recherche scientifique et la protection de la nature.

Victor Van Straelen est le quatrième directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique fondé en 1842. Il est nommé le 17 septembre 1925 et y trouve une situation difficile: plusieurs sections essentielles inexistantes depuis de nombreuses années, un personnel scientifique réduit à cinq unités, des publications interrompues depuis 42 ans, un personnel administratif de seulement deux unités. Le mandat de directeur de Victor Van Straelen va durer vingt-neuf ans et il est suivi de dix ans d'honorariat actif. Cette longue période d'activité sous la conduite d'un homme si remarquable fait passer l'institution de l'indigence à une richesse remarquable en collections et équipements et transforme un musée de dimensions modestes en une institution de recherches de réputation internationale. Quand le 29.6.1954, atteint par la limite d'âge, il abandonne la direction effective, l'institut avait plus de 400 collaborateurs et échangeait ses publications avec 736 établissements scientifiques du monde entier.

Il commence par rétablir les sections inexistantes, tirer de l'oubli les publications du musée, organiser et encourager de très nombreuses explorations destinées à procurer du matériel d'étude; moderniser les salles publiques; il préside à la restauration et préservation sous vitrine du célèbre groupe d'iguandons. En ce qui concerne l'Afrique centrale il faut citer à son actif la mission d'étude du lac Tanganika de 1946, avec cinq membres scientifiques, qui étudia la faune et la flore du lac et de ses principaux affluents, les conditions physico-chimiques de vie des organismes, établit sa carte bathymétrique. L'Académie royale de Belgique décerna en 1950 le prix Adolphe Wettrems à l'équipe de cette expédition. Puis l'expédition d'exploration des eaux côtières de l'Afrique dans l'Atlantique Sud, effectuée par un groupe de quatre naturalistes belges et deux préparateurs du musée du 1.8.1948 au 1.6.1949. C'est à la suite de cette expédition scientifique que fut créée, en 1950, la Société de Pêche maritime du Congo. C'est aussi sous sa présidence que fonctionna la « mission d'étude des lacs Kivu, Edouard et Albert » qui explora ces trois lacs de novembre 1952 à mai 1954.

L'œuvre de Victor Van Straelen au Musée reste inscrite dans les édifices dont il l'agrandit et dans l'audace de leur construction. Grand bâtisseur, il ne céda à aucun obstacle et ne fut rebuté par aucune incompréhension pour réaliser l'œuvre de création d'un grand institut de recherches. On a écrit à ce sujet « le directeur de V. Van Straelen ne fut pas une promenade dans un site reposant, mais une montée rude et fatigante. »

Victor Van Straelen est aussi le créateur du service éducatif du Musée, centre de propagande, d'organisation de visites guidées, de vulgarisation scientifique pour la jeunesse du pays. En 1947 le Musée s'était agrandi par le rattachement de l'Institut maritime d'Ostende, en 1949 par l'Association Mbizi dont la mission était l'exploration de l'Atlantique Sud, le long des côtes africaines. Devenu ainsi, par l'activité intense et efficace de Victor Van Straelen, un important faisceau de sociétés et d'entreprises savantes, un arrêté du Régent du 3.9.1948 autorisa le « Musée » à prendre un titre plus adéquat: Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

La lourde tâche de directeur n'a nullement empêché V. Van Straelen de poursuivre des

recherches paléontologiques importantes sur les crustacés décapodes de plusieurs régions du globe, du Jurassique au Tertiaire; sur les œufs fossiles de reptiles; sur la faune houillère en Belgique, mettant en évidence l'existence de niveaux marins dans ce terrain et leur signification.

Depuis 1927, année qui entendit le message du roi Albert à Seraing, véritable charte de la recherche scientifique du pays, le nom de Victor Van Straelen est mêlé à toutes les initiatives en ce domaine. Dès le 14 janvier 1928 il prend part à la relance de l'initiative royale par un mémorable discours qu'il prononce à la bourse d'Anvers en présence de S.A.R. le prince Léopold de Belgique et qu'il conclut par: « l'argent qu'on consacre à la Science est une prime d'assurance contre la décadence économique. »

C'est Victor Van Straelen qui anime les réunions préliminaires convoquées au château de Laeken pour l'élaboration de la charte d'un Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, INEAC, créé par A.R. du 22 décembre 1933. Il fait partie du comité de direction et de la commission administrative de cette institution dès sa création et jusqu'en 1958, année où il est atteint par la limite d'âge. Il assiste à 190 séances des deux collèges de l'INEAC, à de multiples réunions diverses, intervenant souvent et aidant par ses connaissances à la prise de décisions valables. Parmi les membres de l'INEAC il est celui qui a consacré le plus de temps à des voyages d'inspection en Afrique, s'y rendant dix fois entre 1938 et 1957. Il revenait chaque fois chargé d'informations et de propositions qui firent de lui un des rouages moteurs de l'INEAC, qu'il a en outre représenté à de nombreux congrès et conférences internationales.

Victor Van Straelen est nommé administrateur de l'Institut pour la recherche scientifique dans l'industrie et l'agriculture, IRSIA, par arrêté du Régent du 3 novembre 1945 et est appelé à sa vice-présidence le 24 janvier 1946. Son activité à l'IRSIA fait de lui le Père de la recherche pédologique en Belgique. Il prend l'initiative de faire dresser une carte des sols du pays et dès 1947 assume la présidence d'un Comité pour l'établissement de la carte du sol et de la végétation. Faisant appel à la contribution de tous les instituts spécialisés du pays, il dirige personnellement les travaux pendant les premières années. Des levés de terrain effectués au 500° sont résumés pour la publication dans des planchettes au 20 000°. Au moment de sa mort, 175 planchettes sur un total de 450, sont publiées, avec des notices explicatives ainsi que des monographies sur la constitution des sols par régions naturelles.

Promoteur de l'INEAC et membre de son comité de direction pendant vingt-cinq ans, Victor Van Straelen transporte aussi au Congo ses préoccupations quant à la nécessité d'étude des sols et de la végétation. C'est grâce à lui que des prospections pédo-botaniques sont organisées systématiquement dans les diverses régions du Congo et qu'une carte générale des sols est présentée au 7° Congrès international de la science du sol tenu en 1960 à Madison (Etats-Unis). Son rôle éminent dans la pédologie tropicale est consacré à Goma en 1948, lors de la première conférence interafricaine des sols et lorsqu'en 1950 se crée la Société belge de pédologie, il est élu son président. La liste des pays qui bénéficient de pédologues formés à son école est facile à établir: elle couvre les cinq continents.

La liste des Instituts scientifiques créés à son initiative ou auxquels il a apporté son aide la plus efficace comporte encore bien des noms: l'Association pour les études texturales dans le sein de laquelle fut découvert le désordre unidimensionnel dans les cristaux organiques; la Société d'études, de recherches et d'applications pour l'industrie, SERAI; l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale, IRSAC; l'Institut Pasteur de Paris; l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillères; le « Département des Sciences exactes et naturelles de l'UNESCO », dont il fut un collaborateur de la première heure.

Victor Van Straelen s'est intéressé dès sa jeunesse à la protection des beautés de la nature. Dès 1929, grâce à son intervention, une réserve pour la protection des oiseaux migrants est créée à l'embouchure de l'Yser et, à partir de cette année, on le rencontre au premier rang de toutes les assises où se discute l'étude et la protection de la nature: en 1929 encore il préside à l'étroite collaboration belgo-américaine qui aboutit à l'institution du Parc national Albert dont la gestion est confiée à une commission internationale de 20 membres, conformément à la volonté du roi Albert et au désir de son conseiller Victor Van Straelen, de mettre cette première œuvre de conservation scientifique de la nature éditoriale sous l'égide effective d'un aréopage international de biologistes; en 1930 à la création à Amsterdam de la « Nederlandsche Stichting tot Internationale Natuurbescherming » d'où il est conduit en 1932 à un voyage en Indonésie avec le Duc et la Duchesse de Brabant; en 1932 également à la naissance de l'« American Committee for International Wildlife Protection »; en 1935 à l'établissement des statuts, de droit belge, de l'Office international pour la protection de la nature; en 1933 et 1938 à Londres à l'élaboration de la « Convention internationale pour la conservation de la Faune et de la Flore africaines à l'état naturel »; en 1942 à Washington à la signature de la « Convention on Nature Protection and Wildlife Preservation in the Western Hemisphere »; en 1948 à Fontainebleau lorsqu'est fondée l'« Union internationale pour la Protection de la Nature » sous les auspices de l'Unesco, qui demande à Victor Van Straelen de siéger dans son Conseil exécutif le jour même de sa fondation et fixe son siège à Bruxelles; en 1956 lorsque l'Union internationale pour la protection de la nature devient l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources dont il est élu vice-président; en 1957 lors de la création par l'UNESCO du « Comité consultatif de recherches sur la zone tropicale humide », dans lequel il siégea dès sa constitution; en 1958 à Delphes, où il est l'un des membres fondateurs de la « Commission internationale des Parcs nationaux de l'Union internationale pour la conservation de la nature »; en 1962 à Seattle où a lieu la première Conférence mondiale sur les Parcs nationaux et où il est élu l'un des quatre vice-présidents d'honneur; en 1963 à Nairobi, où il devient membre d'honneur de la Commission internationale des Parcs nationaux; en 1963, quand il effectue encore un long voyage en Indonésie en qualité de représentant du Comité consultatif international pour la zone tropicale humide de l'UNESCO.

Au Congo, l'œuvre impérissable de Victor Van Straelen restera celle des Parcs nationaux. Le premier instrument de conservation de la nature y date déjà du 25 juillet 1889 quand Léopold II établit des réserves de chas-

se au Congo pour prévenir la destruction des éléphants. Suit un décret du 29 avril 1901 (inspiré par la Conférence internationale de Londres de 1900), qui régleme la chasse des animaux sauvages au Congo. Le premier parc national du monde est celui de Yellowstone, aux Etats-Unis, créé en 1872. Dès son voyage au Congo de 1909, le prince Albert de Belgique comprit la nécessité impérieuse d'une protection de la nature et devenu roi, lors d'un séjour aux Etats-Unis en 1919, il manifesta le désir de créer au Congo un Parc national comparable à celui de Yellowstone. C'est Victor Van Straelen qui en fut l'artisan. Il est préparé au rôle éminent de haut protecteur de la nature par deux importants voyages d'étude: du 22 novembre 1928 au 2 juin 1929 il est le directeur scientifique du voyage aux Indes orientales néerlandaises effectué sous la conduite du prince Léopold de Belgique, dont Victor Van Straelen rédige et publie en 1933 les résultats scientifiques en un volume de 222 pages avec 181 figures dans le texte et 91 planches; du 23 mars au 25 avril 1932 il effectue son premier voyage au Congo accompagnant le roi Albert au Kivu voyageant avec lui sans suite et l'accompagnant dans ses ascensions tous les deux préoccupés uniquement de faune, de flore, de sols. C'est grâce à ce voyage que furent jetées les bases de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi, créé par décret du 26.11.1934, dont Victor Van Straelen fut le premier Président et le resta jusqu'au jour de sa mort, défendant cette œuvre de sa vie trente ans durant avec ténacité, y instaurant une discipline sévère qui lui valut bien des inimitiés mais s'avère encore aujourd'hui d'une remarquable efficacité, y déployant ses talents d'administrateur né, son génie de l'organisation. D'octobre 1938 à octobre 1958, Victor Van Straelen effectue 13 voyages au Congo se tenant ainsi en liaison constante avec son œuvre africaine. Au moment de la création de l'I.P.N., le Parc Albert existait depuis octobre 1929. Successivement Victor Van Straelen présida à la création du Parc de la Kagera au Ruanda-Urundi le 26 novembre 1934; de celui de la Garamba à la frontière du Soudan le 17 mars 1938; du Parc de l'Upemba au Katanga le 15 mai 1939.

Une conférence internationale tenue à Londres en 1933 a défini les deux notions « Parc national » et « Réserve intégrale ». Le parc national organise la sauvegarde de tout ce qui vit à l'état sauvage, interdit la chasse ou la capture de la faune et la cueillette de la flore, mais admet l'organisation de visites pour l'instruction et la récréation du public. Dans une réserve intégrale toute modification des équilibres naturels est strictement interdite, l'homme même, grand modificateur des équilibres biologiques devant en être exclu. Le parc de Yellowstone appartient à la première catégorie; Victor Van Straelen a voulu que le « Parc » Albert, malgré son intitulé, soit érigé en une réserve naturelle intégrale. Pour lui, les Parcs nationaux ne pouvaient pas être destinés à la recherche de ressources lucratives par l'organisation de visites du public, mais à la création de réserves naturelles vouées à la recherche, constituant des laboratoires naturels soustraits à toute interférence humaine.

L'activité de Victor Van Straelen dans le domaine de la conservation de la nature l'entraîna vers bien des régions du globe. Ainsi, en 1957, en sa qualité d'Honorary Trustee des Uganda National Parks, on le voit présenté à S.M. la Reine Elisabeth d'Angleterre, à l'occasion d'une visite de la souveraine au Parc national qui porte son nom. Mais Victor Van Straelen a surtout voulu que le Congo belge

occupe la première place en Afrique inter-tropicale dans le domaine de la conservation de la nature. Il a personnellement établi outre les règlements organiques en détail, le plan des études; il a ordonné le recensement des africains habitant les parcs à la création, pour prévenir leur invasion ultérieure par de nouveaux venus; il a défini toutes les investigations nécessaires et, en faisant entrer des membres étrangers dans la Commission des Parcs nationaux du Congo belge, il fut un promoteur de la coopération internationale en ce domaine. On peut affirmer qu'il a parfaitement réussi, car lors de l'indépendance non seulement il laissait dans tous les parcs de l'ex-Congo belge une organisation exemplaire mais aussi, sous son impulsion, l'ensemble des publications de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi comprenait, au 1<sup>er</sup> janvier 1964, 298 volumes et fascicules totalisant 493 études, soit 32 000 pages dans lesquelles 4 269 espèces nouvelles sont décrites.

Après l'indépendance du Congo et du Rwanda, Victor Van Straelen, s'il s'est vu enlever l'autorité administrative sur les Parcs nationaux, a eu en de nombreuses occasions la satisfaction de recueillir les témoignages de déférence des autorités gouvernementales congolaises et de l'affection que lui conservait le personnel africain des parcs. Le prestige dont il jouissait auprès des Congolais reste grand et peu de temps avant sa disparition il s'appêtait à répondre aux sollicitations des dirigeants de la République du Congo, qui souhaitaient qu'il accepte un mandat dans le nouveau Conseil consultatif de l'INEAC.

La dernière œuvre de Victor Van Straelen, dans le domaine de la conservation de la nature est la « Fondation Charles Darwin » pour les Galapagos. En 1959 l'Unesco et l'Union internationale pour la conservation de la nature suscitèrent la création d'une fondation internationale ayant pour but d'étudier le problème des Galapagos et de proposer au Gouvernement de l'Equateur des mesures de préservation de ce véritable sanctuaire qui conserve une faune archaïque, depuis longtemps disparue ailleurs. Un Conseil provisoire est formé lequel élit à l'unanimité, le 7.12.59, Victor Van Straelen à la présidence de la Fondation. Il en devient immédiatement la cheville ouvrière. Malgré son âge il sillonne le monde entier pour attirer l'attention sur l'importance du problème et pour recueillir les appuis financiers indispensables. Grâce à sa ténacité, après un peu plus de quatre ans à peine, le 21 janvier 1964, la « Station de recherches Darwin » bâtie sur l'île Santa Cruz des Galapagos est inaugurée en présence d'un grand concours de personnalités par son président qui y tint, en espagnol, un brillant discours. Puis il signe à Quito, avec les autorités équatoriennes, un traité chargeant la « Fondation » des recherches pour la conservation du patrimoine naturel des Galapagos. Cette œuvre, réalisée en un temps si court, lui a assuré l'estime du gouvernement équatorien et des colons des îles. Le Gouvernement de l'Equateur reconnut son utilité en créant Victor Van Straelen commandeur de l'Ordre « Al merito ». La station de recherches des Galapagos est un mémorial vivant aussi bien pour Charles Darwin que pour Victor Van Straelen.

C'est peu de temps après son retour des Galapagos que la mort vint surprendre Victor Van Straelen, le 29 février 1964, jour où il assista encore à un comité de direction de l'Institut des Parcs nationaux.

Distinctions honorifiques: Médaille commémorative

1914-1918; Médaille de la Victoire; Médaille civique de 1ère classe; Officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de Léopold; Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne; Commandeur de l'Ordre Al merito.

V. Van Straelen a disserté amplement du problème de la protection de la nature au Congo dans plusieurs notes développées et dans la préface d'ouvrages rédigés par des membres de l'Institut: 1934, le Parc national Albert; *Bull. Soc. belge d'Etudes géographiques*, t. IV, p. 20. — 1936, Introduction à l'ouvrage de S. Frechkop: Mammifères et Oiseaux du Congo belge. — 1937, les Parcs nationaux du Congo belge; Soc. de Biogéographie de Paris; Contribution à l'étude des réserves naturelles et des Parcs nationaux, p. 181. — 1937, la protection de la nature. Sa nécessité et ses avantages (Extrait de: Les Parcs nationaux et la protection de la nature, Publ. hors-série de l'Inst. des P.N. du C.B.). — 1937, Het geografisch standpunt en de natuurbescherming in Belgisch-Congo (Koninklijk Nederlands Aardrijkskundig Genootschap, Tijdschrift, Amsterdam, 2de reeks, D. 54 p. 458. — 1938, sur l'intérêt de la création d'une station de recherches vulcanologiques au parc national Albert (Congo belge) (Inst. roy. col. belge, *Bull. des séances*, IX, p. 126). — 1941, introduction à l'ouvrage de G.F. de Witte: Batraciens et Reptiles (Inst. des P.N. du C.B.; Exploration du P.N. Albert; Mission G.F. de Witte (1933-1935), fasc. 33). — 1941, Introduction à l'ouvrage de S. Frechkop: Animaux protégés au Congo belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi. — 1943, Le Concept de la réserve naturelle intégrale au Congo belge (Inst. roy. col. belge, *Bull. des séances*, XIV, p. 398). — 1947, Introduction à l'ouvrage de S. Frechkop: Animaux protégés du Congo belge et dans le territoire sous mandat du Ruanda-Urundi (3ème édition).

26 juillet 1970.

B. Aderca.

Victor Van Straelen, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Volume jubilaire, 2 tomes, 1 213 pages, 1954. — L. Harrison Matthews: Victor Van Straelen. *Nature*, London, p. 413, 3.9.1955. — *Le Flambeau*: Hommage à Victor Van Straelen, 161 pages, n° 2 pour mars-avril 1964. — Victor Van Straelen, tel qu'il demeure, album de 126 pages, 29 illustrations, liste complète de publications, dû à un groupe de collaborateurs et amis, 29.5.1964. — Victor Van Straelen: Elozes funèbres et manifestations commémoratives du 28.2.1965, plaquette à tirage limité réalisée par le Maître-imprimeur Havez à Bruxelles. — Schmitz: Victor Van Straelen, travail biographique manuscrit détenu par l'Institut royal des sciences naturelles, Bruxelles, 1967.

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer  
*Biographie Belge d'Outre-Mer*,  
T. VII-A, 1973, col. 444-456